

**Report to
Rapport au:**

**Ottawa Board of Health
Conseil de santé d'Ottawa
10 February 2020 / 10 février 2020**

**Submitted on January 30, 2020
Soumis le 30 janvier 2020**

**Submitted by :
Soumis par:**

Dr. / D^{re} Vera Etches, Medical Officer of Health / Médecin chef en santé publique

Contact Person

Personne-ressource:

**Cameron Keyes, Director, Knowledge Exchange, Planning and Quality / Directeur,
Échange de connaissances, planification et qualité
613-580-2424, ext./poste 23537, cameron.keyes@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2020-OPH-KPQ-0001

**SUBJECT : PUBLIC HEALTH MODERNIZATION – UPDATE ON OTTAWA PUBLIC
HEALTH'S SUBMISSIONS IN RESPONSE TO PROVINCIAL
CONSULTATIONS**

**OBJET: MODERNISATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE – MISE À JOUR
CONCERNANT LES SOUMISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE OTTAWA
DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PROVINCIALES**

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

- 1. Receive this update for information; and**
- 2. Approve that, in response to the Ontario Ministerial consultations on public health modernization, the Medical Officer of Health provide submissions that are consistent with the approach described in this report.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :

- 1. prenne connaissance de cette mise à jour à titre d'information; et**
- 2. approuve que, dans le cadre des consultations ministérielles du gouvernement de l'Ontario sur la modernisation de la santé publique, la médecin chef en santé publique fournisse des soumissions conformes à l'approche décrite dans ce rapport.**

CONTEXTE

Le gouvernement de l'Ontario prépare actuellement un plan de transformation visant l'amélioration du système de santé de la province. Il voit aussi dans ce grand virage une occasion pour transformer et renforcer le rôle des organismes du secteur de la santé publique et des services de santé d'urgence et en faire des partenaires clés de l'amélioration de la santé des Ontariens.

En publiant son budget de 2019, le gouvernement ontarien a annoncé son intention de fusionner 35 bureaux de santé publique pour créer 10 entités de santé publique régionales administrées par des conseils de santé régionaux. Le gouvernement a récemment indiqué que le nombre de nouveaux bureaux de santé et de nouveaux conseils de santé était sujet à changement et que d'autres discussions s'imposaient avant la prise de décisions finales concernant la modernisation et la régionalisation de la santé publique.

Le 10 octobre 2019, la province a confié à Jim Pine, directeur général de l'administration du comté de Hastings et ancien membre du conseil d'administration de l'association des municipalités de l'Ontario, le rôle de conseiller dans la nouvelle vague de consultations sur la modernisation des services de santé publique.

Le 18 novembre 2019, le ministère de la Santé de l'Ontario a lancé des consultations sur la modernisation du secteur de la santé publique et des services de santé d'urgence à l'échelle de la province. Les bureaux de santé publique, les municipalités et les intervenants ont été invités à exprimer leurs réponses aux questions du gouvernement provincial au moyen d'un document de travail ([Document de travail : Modernisation de la santé publique](#)), d'un sondage en ligne et de séances de consultation en personne. La date limite pour remettre le sondage est le 10 février 2020.

Des représentants de Santé publique d'Ottawa (SPO) ont été invités à participer à une réunion de consultation en personne, qui devait avoir lieu le 4 février 2020. Cependant, le 29 janvier 2020, le ministère de la Santé de l'Ontario a indiqué qu'il reportait ces consultations à la lumière de la situation entourant le 2019-nCoV (nouveau coronavirus) et en reconnaissance de la nécessité de préparer le personnel du secteur de la santé publique et des services de santé d'urgence en cas d'urgence sanitaire. Au moment de la rédaction du présent rapport, aucune autre date n'avait été fixée pour la consultation en personne.

Pour l'annonce de ces consultations, M. Pine était accompagné de Mme Alison Blair, sous-ministre adjointe des Services de santé d'urgence et directrice générale de la modernisation du système de santé publique, et du D^r David Williams, médecin hygiéniste en chef. Ensemble, cette équipe appuie les consultations avec le secteur de la santé publique et les services de santé d'urgence afin de faire des recommandations au Ministère d'ici la fin de l'hiver ou au début du printemps 2020.

Bien que le processus de consultation porte sur la modernisation du secteur de la santé publique et des services de santé d'urgence, le présent rapport se concentre davantage sur les considérations liées au secteur de la santé publique.

ANALYSE

Le système de santé publique de l'Ontario possède des atouts uniques à la province de l'Ontario, comme des liens étroits avec les administrations municipales et des ancrages locaux permettant de mettre en œuvre des mesures intersectorielles qui reflètent les besoins diversifiés de la province.

Les programmes et les services de santé publique visent à améliorer la santé des résidents en influençant la santé d'une population par l'entremise des environnements sociaux et physiques dans lesquels les gens travaillent, vivent et jouent. Partout dans le monde, on reconnaît le caractère essentiel d'un système de santé publique solide pour favoriser la santé de la population, puisque les mesures prises dans un tel système permettent d'augmenter considérablement l'espérance de vie et la qualité de vie des résidents. De plus, une foule d'approches en santé publique peuvent permettre de réduire considérablement les coûts liés aux soins de santé et, par conséquent, accroître la viabilité financière du système de soins de santé (Conference Board du Canada, 2016).

Le gouvernement de l'Ontario veut obtenir de la rétroaction sur les défis actuels qu'il rencontre en matière de santé publique et il demande des suggestions sur la voie à suivre pour moderniser le système dans l'objectif :

- d'améliorer la cohérence et l'équité des services offerts dans l'ensemble de la province;
- d'améliorer la clarté des rôles et des responsabilités et l'harmonisation de ces rôles et responsabilités entre le gouvernement provincial, SPO et les bureaux de santé publique;
- de miser sur les pratiques innovantes de pointe et sur les grandes forces dans l'ensemble de la province et en faire la promotion;
- de renforcer les relations avec les fournisseurs de soins primaires et le système de soins de santé dans son ensemble.

SPO se réjouit d'avoir l'occasion de donner un aperçu des domaines qui, selon elle, aideront à relever ces défis. Voici un résumé des solutions proposées par SPO en réponse au processus de consultation et à la demande de la province de formuler des commentaires et des idées sur la modernisation du secteur de la santé publique. Il s'appuie sur les messages clés présentés au Conseil de santé d'Ottawa lors de la réunion du 9 décembre 2019 et sur les principes visant à maintenir et à exploiter les forces du système et à éviter de prendre des mesures pour corriger ce qui fonctionne déjà bien.

SPO aspire à un système de santé publique qui bénéficie pleinement d'un lien avec les municipalités

L'une des plus grandes forces de SPO est son lien avec la Ville d'Ottawa, qui profite à la fois aux résidents d'Ottawa et à SPO.

SPO dispose d'un accès facile à un éventail de services de soutien administratif offerts par la Ville d'Ottawa grâce à une coordination entre les deux organisations qui est transparente. Ces services de soutien administratif représentent environ 8 millions de dollars par année de services en nature offerts par la Ville, notamment : la gestion des installations et des biens, des ressources humaines, des services financiers et juridiques et des services d'approvisionnement concurrentiel, sans oublier les services de technologies de l'information organisationnels, dont se sert SPO pour faire avancer son initiative en cours d'intégration numérique grâce à un système électronique de gestion des dossiers de santé publique.

Au-delà du rendement financier, le partage d'un même espace avec la municipalité renforce l'harmonisation stratégique et la collaboration étroite avec les directions générales afin d'améliorer la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa. Par exemple, la clinique de vaccination se trouve au même endroit que d'autres services municipaux, SPO coordonne les services d'analyse de l'eau de puits dans les bureaux des conseillers des zones rurales, et intègre les questions de santé et la promotion de la santé des résidents dans les initiatives de la Ville.

La grande majorité des initiatives stratégiques de la Ville appuient le concept de la ville prospère où il fait bon vivre, et s'harmonisent à la priorité de SPO visant à bâtir des collectivités plus saines; cela entraîne une collaboration étroite à différents niveaux. Par exemple, SPO travaille de près avec la Ville à des projets comme le nouveau Plan officiel et le nouveau Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités ainsi qu'au soutien des quartiers prioritaires, grâce à une approche intégrée conjointe avec la Direction générale des services sociaux et communautaires et le Service de police d'Ottawa.

SPO doit entretenir des liens et des relations solides avec la Ville d'Ottawa pour conserver sa force et sa capacité d'appuyer les résidents au moyen de programmes, de services ainsi que d'approches en matière de politiques et de partenariats.

Ottawa jouit non seulement des avantages, susmentionnés, d'une relation étroite avec ses municipalités, mais aussi d'un conseil de santé semi-autonome dont les membres administrent la stratégie de l'organisation en fonction de leur mandat en matière de santé. SPO et la population bénéficient d'un conseil de santé qui comprend des membres de la collectivité possédant une expertise pertinente en matière de santé, nommés par un conseil municipal qui connaît les besoins de la collectivité en matière de santé ainsi que les perspectives et l'expertise des membres requis pour y répondre.

Le Conseil de santé d'Ottawa semi-autonome a été créé à la suite des consultations publiques qui ont appuyé le modèle, et l'expérience a validé les avantages d'accroître la visibilité et la crédibilité du bureau de santé publique afin de faciliter son travail et de faire progresser la politique et la stratégie en matière de santé. La *Loi de 1999 sur la Ville d'Ottawa* contient des dispositions qui, même si elles prévoient la création d'un conseil de santé semi-autonome, indiquent que les membres du conseil de santé doivent être nommés par la Ville d'Ottawa. Ce modèle législatif peut servir à d'autres administrations qui cherchent à créer un conseil de santé semi-autonome sans entraîner de perturbations coûteuses dans les relations d'emploi avec les villes ou les régions.

SPO aspire à un système de santé publique qui permet d'offrir des services de santé publique à l'échelle locale financés par la province

Les besoins en santé publique au sein d'une population changent et évoluent, et les bureaux de santé publique doivent connaître les besoins des collectivités locales et s'y adapter afin de mettre en place des initiatives pertinentes. La prestation de programmes et de services de santé publique, ainsi que les partenariats et les approches stratégiques à l'échelle locale, crée les conditions requises pour mettre en place un effectif qui est le mieux à même de déterminer les besoins locaux en matière de santé et d'y répondre, et qui est prêt à répondre aux préoccupations urgentes de manière appropriée.

Après en avoir discuté à l'interne, les employés de SPO ont ciblé des programmes et des services qui pourraient être mieux administrés ou soutenus à l'échelle provinciale ou à l'échelle régionale, afin de réduire le chevauchement et d'assurer une plus grande uniformité entre les bureaux de santé publique et de libérer des ressources pour les réinvestir afin de répondre aux besoins grandissants des résidents par l'offre de programmes et services locaux. Il peut s'agir :

- d'établir des priorités provinciales communes, de mettre sur pied des groupes de travail de leadership et de référence à l'échelle régionale et à l'échelle provinciale pour définir des objectifs communs et des pratiques fondées sur des données probantes et régler des questions difficiles, et d'offrir du soutien pour gérer la mise en œuvre des initiatives prioritaires;
- de miser sur des mesures de soutien centrales pour l'examen de la recherche et de la documentation;
- de créer du contenu et des messages pour les campagnes d'information qui touchent des questions faisant l'objet de loi ou concernant la province, à des fins d'utilisation ou d'adaptation à l'échelle de la province;
- d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du dossier électronique de santé publique;
- pour tous les programmes et services qui font figure de normes, d'établir des communautés de pratique et de soutien technologique virtuelles en vue d'accroître la collaboration entre les bureaux de santé publique, peut-être financés par SPO, afin de déployer des pratiques exemplaires et de tirer parti de l'efficacité;

- de faire progresser le projet de système provincial pour les dossiers d'immunisation ou d'améliorer les systèmes existants (p. ex. en utilisant le système CANImmunize) pour réduire les erreurs dans les déclarations volontaires et mettre en place un système d'immunisation adéquat.

SPO aspire à un système de santé publique propice à la collaboration entre l'ensemble des régions et des secteurs.

Étant un pilier du secteur de la santé publique en Ontario, SPO peut soutenir la planification, l'élaboration et la prestation de services dans d'autres bureaux de santé. Elle collabore déjà avec certains d'entre eux et leur offre son expertise dans certains domaines, notamment en épidémiologie et en communication.

À l'inverse, il y a lieu de tirer profit de la grande expertise acquise dans différentes régions de la province, que ce soit dans les secteurs ruraux, mixtes ou urbains.

La collaboration pourrait permettre d'élargir l'accès à un soutien administratif, technique ou professionnel, d'accroître la capacité des praticiens et de s'inspirer des meilleures pratiques employées aux quatre coins de la province. La collaboration proposée pourrait prendre la forme d'une planification conjointe, de mentorat, d'achat de services et d'autres types d'ententes officielles entre les bureaux de santé.

Ce modèle est d'ailleurs déjà en place – à divers degrés de formalité – dans la région de l'Est de l'Ontario, où des bureaux de santé de plus petite taille obtiennent ou achètent de services de SPO, notamment en ce qui touche les normes de base relatives aux approches de communication, les évaluations et la surveillance de la santé des Autochtones et de la population, ainsi que les questions opérationnelles relatives à la prévention des surdoses et à l'intervention en la matière, au suivi des maladies infectieuses, ainsi qu'à la préparation et à l'intervention en cas d'urgence.

Dans beaucoup de ces domaines, les travaux de santé publique sont de nature intersectorielle.

SPO aspire à un système de santé publique propice à la prévention dans l'ensemble du système.

La gestion de la santé de la population est l'approche la plus efficace, non seulement pour aider les personnes de tous les âges et de tous les milieux à vivre plus longtemps en bonne santé, mais également pour faire face au volume non géré de la demande des patients et aux ressources limitées du système de santé. Le système de santé publique a un rôle important à jouer dans l'amélioration des résultats en matière de

santé et dans la réduction de la pression sur les hôpitaux, sur les fournisseurs de soins primaires et sur les services d'urgence.

Les bureaux de santé publique peuvent aider les fournisseurs de soins primaires et les nouvelles équipes Santé Ontario (ESO) à garder la population en bonne santé et à prévenir le recours aux services de traitement. Les bureaux de santé publique sont en mesure de favoriser la prévention au sein du système de santé, de fournir des données sur l'état de santé et d'offrir des compétences en animation et en réseautage pour promouvoir des objectifs et des approches visant à améliorer la santé de la population.

SPO a participé aux demandes des quatre (4) ESO d'Ottawa. Elle considère qu'il s'agit d'une occasion en or de travailler avec la population pour améliorer, promouvoir et protéger la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa.

Voici des exemples de ce que seule SPO peut apporter aux ESO :

- évaluer et surveiller la santé de la population pour mieux comprendre les besoins des personnes qui relèvent des ESO et ainsi réduire les inégalités en matière de santé;
- accroître la capacité de promotion et de prévention de la santé et les services en la matière destinés aux personnes à tous les stades de la vie;
- orienter et soutenir la gestion des situations d'urgence en matière de santé;
- promouvoir la communication et la mobilisation de la population et des clients à l'égard de leur santé.

Prochaines étapes

La médecin chef en santé publique communiquera ses demandes de vive voix et par écrit aux autorités provinciales, conformément à l'approche décrite dans le présent rapport.

Après le dépôt de ces demandes officielles, SPO poursuivra ses travaux pour respecter son engagement envers la province; pour ce faire, elle continuera de rencontrer des représentants du gouvernement pour veiller à ce que les messages d'Ottawa sur l'importance de mettre en place un système de santé publique solide soient entendus.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

La vision ultime de la modernisation de la santé publique vise d'une part à accroître la capacité dans les régions rurales, et d'autre part, à consolider la collaboration entre les bureaux de santé publique. Les collaborations et les partenariats étroits que SPO entretient avec des bureaux de santé publique de plus petite taille en région rurale – dans les domaines de l'épidémiologie et de la communication, entre autres – permettent à la fois de renforcer la capacité de ces bureaux, de leur offrir de meilleurs services et de mieux servir la population. SPO peut faire office de carrefour afin de soutenir et d'élargir la capacité pour un large éventail de pratiques de santé publique.

CONSULTATIONS

Pour formuler une réponse exhaustive à ces consultations ([Document de travail : modernisation de la santé publique](#)), SPO a lancé une conversation en ligne au sujet de la modernisation de la santé publique sur le site [Participons Ottawa](#) qui s'est déroulée du 3 décembre 2019 au 15 janvier 2020. On invitait les résidents et les intervenants à donner leur avis sur la transformation et l'amélioration des services de santé publique afin de mieux protéger et promouvoir la santé de la population.

La page sur la modernisation de la santé publique de Participons Ottawa a enregistré un total de 1 023 visites. Qui plus est, 386 internautes ont choisi d'approfondir leurs recherches sur le site Participons Ottawa pour en apprendre davantage sur la question, et 102 résidents ont répondu aux questions. La majorité des répondants ont choisi de raconter leurs expériences personnelles et de repérer les populations qui, selon eux, sont aux prises avec les difficultés les plus grandes.

Il ressort des commentaires que la majorité des répondants sont satisfaits de leurs expériences antérieures avec SPO, mais qu'ils souhaiteraient néanmoins qu'elle recoure davantage à la numérisation lorsque la situation s'y prête. La majorité des répondants étaient d'avis que SPO devrait prêter une plus grande attention aux populations vulnérables, et plus particulièrement aux personnes qui vivent dans la pauvreté. Dans l'ensemble, beaucoup ont noté qu'à l'avenir, SPO devrait se concentrer davantage sur les déterminants de la santé, sur le milieu bâti et sur l'environnement. Les six programmes que les répondants ont le plus associés à SPO sont les suivants : immunisation (55), santé sexuelle (29), prévention des maladies (27), gestion des éclosions (25), inspection de restaurants (24) et promotion de la santé mentale (18).

En prévision des consultations du ministère de la Santé qui porteront sur la modernisation de la santé publique, SPO a pris connaissance des points de vue de

divers partenaires. En plus d'appuyer l'approche collaborative de SPO, ces derniers ont souligné à quel point il est important de veiller à ce que le milieu de la santé publique soit en mesure de planifier les besoins à l'échelle locale, de s'y adapter et d'intervenir en conséquence.

Les partenaires francophones et les organisations œuvrant auprès des francophones de notre collectivité ont exprimé leur satisfaction envers le leadership du bureau de santé en ce qui touche l'offre de services en français et sa collaboration avec un large éventail de partenaires communautaires, dont le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario, l'entité de planification des services de santé en français de la région.

SPO a également retenu qu'il serait avantageux pour le système de santé publique de nouer des liens plus officiels avec des entités régionales de planification des services de santé en français, puisque cela faciliterait l'établissement des priorités en matière de santé et permettrait de soutenir un vaste engagement communautaire. La communication de messages aux populations francophones faciliterait en outre la centralisation de la coordination et de la mise en valeur des ressources.

SPO a consulté ses partenaires autochtones; ces derniers devraient lui transmettre leurs rétroactions avant la tenue de la réunion du Conseil de santé.

SPO a également mené un sondage interne auprès de ses employés pour obtenir leurs idées et leurs commentaires sur sa vision de l'avenir de la santé publique. Au total, 90 employés ont répondu au sondage et, en moyenne, 90 % d'entre eux approuvaient les 4 thèmes clés qui énoncent la vision qu'a SPO du système de santé publique, c'est-à-dire un système conçu pour : bénéficier pleinement d'un lien avec les municipalités; permettre la prestation locale et le financement provincial des services de santé publique; favoriser la collaboration au sein des collectivités, des régions et des secteurs; préconiser la prévention à l'échelle du système de santé.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN JURIDIQUE

Aucune répercussion sur le plan juridique n'est associée à l'approbation des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière directe n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE L'ACCESSIBILITÉ

Aucune répercussion sur le plan de l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

SUITE À DONNER

La médecin chef en santé publique formulera ses observations écrites et orales en fonction du présent rapport.